Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260702-CC_2026_120-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 25 juin, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Joseph THEBAULT à Régine LEFEUVRE, Séverine BETHUEL à Philippe RAMIREZ.

Absent excusé : Raymond BLOUET.

La séance est ouverte à 18h30.
Philippe RAMIREZ est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 29
Pouvoirs : 2
Votants : 31
Quorum : 17

COMMANDE PUBLIQUE - REHABILITATION D'UNE FRICHE COMMERCIALE EN BUREAUX ET RECYCLERIE SUR LA COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX (LOTS 3 A 13)

N° Délibération CC/2026/120

EXPOSE DES MOTIFS

La Communauté de communes a décidé de réhabiliter une friche commerciale, située 1 rue étang de la Cane à Montfort-sur-Meu, en bureaux et recyclerie.

Dans ce cadre, elle a effectué une mise en concurrence selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

Un avis de marché a été publié sur le site du BOAMP ainsi que sur le profil acheteur Mégalis Bretagne le 12 février 2026.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260702-CC_2026_120-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Le maître d'œuvre pour cette opération est un groupement d'opérateurs économiques constitué de la SARL ATELIER 56S et de la SAS ANNA Ingénierie.

Les travaux sont décomposés en 13 lots attribués par marchés séparés :

Lot n° 01	Désamiantage, démolitions
Lot n° 02	Gros œuvre
Lot n° 03	Charpente, MOB, bardage
Lot n° 04	Couverture, étanchéité
Lot n° 05	Menuiserie extérieure
Lot n° 06	Menuiserie intérieure
Lot n° 07	Doublage, cloisons, plafonds
Lot n° 08	Revêtements de sols, faïence
Lot n° 09	Peinture
Lot n° 10	Chauffage - Ventilation - Plomberie
Lot n° 11	Électricité CFO - CFA
Lot n° 12	Élévateur PMR
Lot n° 13	Photovoltaïque

La date limite de réception des offres était fixée au 25 mars 2026 à 16h00. 76 plis électroniques ont été reçus dans les délais, représentant 85 offres.

À l'issue de cette consultation, aucune offre n'a été déposée pour le lot n° 12 - Élévateur PMR. Une 2ème mise en concurrence a été effectuée selon la même procédure de passation et de publicité du 23 avril au 28 mai 2026.

4 offres ont été reçues dans les délais.
Le Conseil communautaire, réuni le 28 mai 2026, a attribué les lots n° 1 et 2.

La présente délibération a pour objet l'attribution des autres lots du marché.

Pour l'ensemble de ces lots, les offres ont été analysées selon les critères de jugement suivants :

1) Valeur technique des prestations au regard du cadre de réponse fourni : 60 %

- Moyens mis en œuvre : moyens humains et matériels, proposition de planning et prise en compte des contraintes : 20 points ;
- Méthodologie, organisation : mode opératoire, dispositif de sécurité : 15 points ;
- Performances techniques : qualité et performances des matériaux : 15 points ;
- Démarche environnementale : mesures mises en œuvre pour limiter les déchets et les nuisances engendrées par les travaux : 10 points.

2) Prix des prestations : 40%

Sur la base du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, conformément aux critères de jugement des offres définis au règlement de consultation, ainsi qu'à la suite de l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie à titre ad hoc le 24 juin 2026, il est proposé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes comme étant les plus avantageuses :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260702-CC_2026_120-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

N° lot et intitulé	Attributaire	Montant de l'offre HT
Lot n° 03 : Charpente, MOB, bardage	C.E.B.	427 801,66 €
Lot n° 04 : Couverture, étanchéité	Établissements JARNOT	203 963,00 €
Lot n° 05 : Menuiserie extérieure	Menuiserie BERRÉE	261 779,00 €
Lot n° 06 : Menuiserie intérieure	Artmen	148 358,13 €
Lot n° 07 : Doublage, cloisons, plafonds	LE COQ Hervé	210 808,00 €
Lot n° 08 : Revêtements de sol, faïence	Lucas Rennes	28 523,68 €
Lot n° 09 : Peinture	Iffendic Peinture	26 745,55 €
Lot n° 10 : Chauffage, ventilation, plomberie	Le Breton Basselot	273 199,90 €
Lot n° 11 : Électricité CFO CFA	Micault Électricité	117 972,14 €
Lot n° 12 : Élévateur PMR	Erhmes	22 639,40 €
Lot n° 13 : Photovoltaïque	SMEC	49 000,00 €

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande publique,
Vu la consultation des entreprises du 12 février au 25 mars 2026 ainsi que du 23 avril au 28 mai 2026 pour le lot n°12,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (*et 6 abstentions : Maëlle CROSSE, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX*) :

- attribue les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

Lot n°03 « Charpente, MOB, bardage »
Entreprise : C.E.B., ZA Joval, 35690 ACIGNE
Montant du marché : 427 801,66 € HT

Lot n°04 « Couverture, étanchéité »
Entreprise : Établissements JARNOT, Rue des Aulnes, 35590 SAINT-GILLES
Montant du marché : 203 963,00 € HT

Lot n°05 « Menuiserie extérieure »
Entreprise : Menuiserie BERRÉE, Bd Jacques Cartier, 35160 MONTFORT-SUR-MEU
Montant du marché : 261 779,00 € HT

Lot n°06 « Menuiserie intérieure »
Entreprise : Artmen, 4 rue du Doucet, 35520 MELESSE
Montant du marché : 148 358,13 € HT

Lot n°07 « Doublage, cloisons, plafonds »
Entreprise : LE COQ Hervé, Rue de la Rigourdière, 35510 CESSON-SEVIGNE
Montant du marché : 210 808,00 € HT

Lot n°08 « Revêtements de sol, faïence »
Entreprise : Lucas Rennes, 572 Anneau de la Grée, Parc d'activités Chêne Morand, BP 21139, 35510 CESSON-SEVIGNE
Montant du marché : 28 523,68 € HT

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260702-CC_2026_120-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Lot n°09 : « Peinture »
Entreprise : Iffendic Peinture
Montant du marché : 26745,55 € HT

Lot n°10 : « Chauffage, ventilation, plomberie »
Entreprise : Le Breton Basselot, Parc d'activités du Domaine, 35137 PLEUMELEUC
Montant du marché (offre de base) : 273 199,90 € HT

Lot n°11 : « Électricité CFO CFA »
Entreprise : Micault Électricité, 6 allée du Blosne, ZA La Hallerais, 35770 VERN-SUR-SEICHE
Montant du marché : 117 972,14 € HT

Lot n°12 : « Élévateur PMR »
Entreprise : ERMHES, 23 rue Pierre et Marie Curie, 35500 VITRE
Montant du marché : 22 639,40 € HT

Lot n°13 : « Photovoltaïque »
Entreprise : Société Mayennaise d'Électricité et de Chauffage, 19 rue Marcellin Berthelot, 53000 LAVAL
Montant du marché : 49 000 € HT

- autorise le président à signer les marchés ci-dessus avec les entreprises susvisées, ou tout autre document relatif à ceux-ci, y compris toute décision de poursuivre, et tout avenant n'entraînant pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- précise que les dépenses seront imputées sur le budget principal de la collectivité.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,